CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E97084** **VALABLE JUSQU'AU** **16/12/2026**

ÉDITÉ LE **09/11/2025**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/09/2011
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 06/11/2025
Capital : 24 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LISIEUX 2011B00338

Siret : **534 893 797** **00033**
Code NACE : 4120A
Numéro caisse de congés payés : 15 .4371.
Assurance Responsabilité Travaux :
GENERALI IARD AT437660
Assurance Responsabilité Civile :
GENERALI IARD AT437660
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2025

Raison sociale : **LES CHARPENTIERS DU PAYS D AUGE**

61 RUE DE L'EUROPE
14100 SAINT-MARTIN-DE-LA-LIEUE

Téléphone : 02 31 32 08 02 **Fax :**
Portable : 06 83 35 88 11

Site Internet : http://www.charpentierpaysdauge.com
E-mail : fabienne.lemoine@charpentierspaysdauge.com

Responsabilité légale :
PASCAL LEMOINE GÉRANT

Effectif moyen : 17 **Tranche de classification :** EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	17/12/2022
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	15/12/2022
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	15/12/2022
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	11/09/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	04/06/2024
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.